

Informations complémentaires aux cartes de déploiement

- Les cartes de déploiement de Sherbrooke représentent le temps estimé lorsque tous les éléments de transmission des appels utilisés actuellement par le SPCIS seront en fonction le 1^{er} janvier 2023 (centrale 911, système de répartition assisté par ordinateur, GPS, information sur le bâtiment et déploiement des véhicules comme à Sherbrooke). À l'heure actuelle, nous constatons des délais supplémentaires lors de la demande en réciprocité avec la Ville de Sherbrooke, compte tenu des mécanismes organisationnels. Ceux-ci seront allégés grandement lors de la prise en charge d'une desserte complète du territoire. (Nous avons pu le constater lors d'un appel pour un feu à Saint-Denis récemment; Magog a pris 10 sec. pour se mettre en route, puisque leurs pompiers sont à temps plein en caserne et avec la même centrale 911 que nous présentement, tel que Sherbrooke le sera pour nous dans les prochains mois).
- Nos cartes de Saint-Denis indiquant 12 minutes et 19 minutes représentent le temps estimé pour notre force de frappe de jour et de soir (entre 10 et 15 pompiers), ce que nous n'atteignons pas. Nous devons alors optimiser avec le service le plus rapide régionalement selon le MSP, soit celui de la Ville de Sherbrooke, tel que démontré avec nos cartes de déploiement (à Sherbrooke, les caserne 2, 5, 7 et même la 1, celle de Windsor et Valcourt. Les cartes de Saint-Denis démontrent que si nous voulions être autonomes, ceci est impensable, selon l'analyse de ces documents).
- Pour le déploiement du 1^{er} véhicule en garde externe, une présentation faite aux élus décrivait une augmentation de 6 à 8 min. en externe versus le départ en interne évalué à 2 min. lors de l'analyse. Notre délai de mobilisation observé en interne (donc 2 min. en interne, ajouté aux 6 à 8 min. supplémentaires en externe, nous amène à un temps de déploiement pour le 1^{er} véhicule entre 8 et 10 min.) Cette analyse a eu lieu en novembre 2020 en tenant compte des années précédentes. Depuis cette analyse, le SSI de Saint-Denis comptera d'ici septembre 8 membres de l'organisation en moins, dans un rayon oscillant entre 0.5 km et 5 km. Ces membres favorisaient auparavant grandement un meilleur temps de déploiement du 1^{er} véhicule, lors de l'analyse en 2020.
- Nous avons donc calculé la distance de la caserne avec les adresses résidentielles de notre personnel, ainsi que la distance avec leur lieu de travail. Cette évaluation nous a permis de constater une moyenne de près de 12 km pour les adresses résidentielles et de près de 23 km pour celles au travail. Notre estimation a considéré la moyenne en kilomètres et assurément l'analyse présentée lors du

Lac-à-l'épaule annuel de Saint-Denis de novembre 2020, tenant compte de l'expertise des gens impliqués dans ce document qui connaissent très bien la réalité du service.

À titre d'exemple, l'appel incendie à l'église de Saint-Denis dans la nuit du 16 mai dernier, le temps de mobilisation était tout près de 9 min. pour nos premiers 4 pompiers, et près de 13 min. pour un véhicule supplémentaire à deux pompiers seulement. Ceci soutient nos statistiques et démontre que nous avons besoin de Sherbrooke pour répondre à nos obligations. (Ce bâtiment nécessite 15 pompiers au schéma de couverture de risques).

- Autre exemple, prenons le temps de mobilisation de l'appel à l'église du 16 mai (9 min.) et ajoutons le temps de déplacement lors du dernier feu sur notre territoire le 11 juin (+/- 4 min. pour notre 1^{er} véhicule), nous aurions eu un temps de réponse de +/- 13 minutes, ce qui indique que Sherbrooke serait arrivé avant notre service sur les lieux. (Avec évidemment la procédure de traitement d'appel en place, car ils ont pris 11 min. 40 sec. sans leur processus qui sera actif lors de la mise en œuvre de notre entente au 1^{er} janvier 2023).
- Prenons également le temps de mobilisation du 1^{er} véhicule lors de l'accident survenu face à notre quincaillerie locale le 16 mai : +/- 7 minutes, ajoutées au temps de déplacement de +/- 4 min. lors du plus récent feu de bâtiment sur notre territoire, cela donne un délai de +/- 11 min. pour un premier véhicule, sans la force de frappe. Ainsi donc, Sherbrooke serait arrivé au même moment ou avant notre premier véhicule, selon notre évaluation, puisqu'ils ont pris 11 min. 40 sec. avec la réalité actuelle. Cette simple analyse démontre pleinement l'efficacité du service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke sur notre territoire. Nous sommes conscients que le premier véhicule est arrivé avant lors du dernier feu (sans la force de frappe requise), car nous avons du personnel en formation en caserne, ce qui n'est évidemment pas le cas habituellement.
- Par conséquent, analyser un temps de mobilisation réel combiné au délai de déplacement réel d'un feu de bâtiment est tout-à-fait justifié et responsable afin de bien représenter la réalité du service et minimiser le risque de poursuite contre notre communauté. De plus, Sherbrooke assure la force de frappe, en lien avec nos obligations et nous procure l'exonération.
- Lors d'embauche de pompiers, ceux-ci avaient une obligation du lieu de résidence à un maximum de 9 km, ce que nous sommes incapables de maintenir. (Il faut donc maintenant calculer minimum 9 min. pour se rendre à la caserne).

- Actuellement, aucun membre de notre brigade ne travaille sur notre territoire de jour, sauf la garde interne 6 h/jour, 5 jours/semaine et cela, à 4 pompiers seulement, ce que nous n'arrivons plus à combler depuis plusieurs mois.
- Pour le déploiement du 1^{er} véhicule, si nous étions en garde interne, nos statistiques démontrent actuellement un départ entre 2 et 3 min. car notre configuration des lieux (caserne, aire de vie et entreposage du bateau) est éloignée, ce qui occasionne des délais substantiels, tel que décrit dans la présentation aux élus lors du Lac-à-l'épaulé de 2020.
- Assurément avec une garde interne 24 h/24, nous serions plus rapides que Sherbrooke pour le départ du premier véhicule seulement. Par contre, pour une municipalité de 4 693 habitants et un budget annuel de 7,6 M \$, nous imposerions aux contribuables un fardeau fiscal de près de 2,6 M \$ afin d'assurer une garde de 4 hommes 24 h/24, tel que la ville de Sherbrooke nous offre. Avec l'incertitude économique annoncée pour les prochaines années, la hausse généralisée des coûts de toutes sortes, l'inflation à près de 8 % cette année, l'augmentation des salaires, la pénurie de main-d'œuvre, l'analyse coût-bénéfice effectuée et de nos cartes de déploiement, cette option aurait de lourdes conséquences financières et un impact sur la sécurité de notre communauté. Aucune municipalité de notre taille a fait un tel choix! (Val-d'Or a choisi cette option, mais avec 32 000 habitants).
- Malgré cette option, nous devrions quand même bonifier l'offre de service d'un point de vue régional, c'est-à-dire avec Sherbrooke pour notre force de frappe, comme stipulé dans les orientations ministérielles et la Loi sur la sécurité incendie.
- Nous constatons que l'offre de service avec Sherbrooke bénéficie grandement à nos citoyens et assure une meilleure protection et une pérennité du service à la population.